

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2018

### COMPTE RENDU

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Monsieur POSTIAUX absent.

Avaient donné pouvoir :

- |                         |   |                    |
|-------------------------|---|--------------------|
| • Madame JEAN           | à | Madame GROSSO      |
| • Monsieur COUSTABEAU   | à | Monsieur ROUSSIER  |
| • Madame REY-MARTINEZ   | à | Madame JOBBE-DUVAL |
| • Monsieur BREBION      | à | Madame RICARD      |
| • Monsieur JEAN         | à | Madame VIRETTI     |
| • Madame MARTINOLI      | à | Madame FANTAUZZO   |
| • Monsieur MANDINE      | à | Monsieur AYME      |
| • Monsieur CARREGA      | à | Madame BOURGUE     |
| • Monsieur VILLEVIEILLE | à | Madame CADVILLE    |

Il est fait lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 Janvier 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

Puis il est fait lecture des décisions prises par Monsieur le Maire depuis le dernier Conseil Municipal.  
Le Maire en donne lecture.

Le Maire demande s'il y a des questions, des observations : il n'y en a pas.

### ORDRE DU JOUR

#### VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE (Associations, Culture, Sport et Fêtes)

##### **1. Subventions aux associations exercice 2018**

Rapporteur : Madame RICARD

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations les subventions dont les montants et les votes sont indiqués dans le tableau présenté.

##### **2. Convention annuelle d'objectifs avec l'association Festival International de Piano**

Rapporteur : Madame RICARD

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention avec le Festival International de Piano pour une durée d'un an du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

##### **3. Convention annuelle d'objectifs avec l'association « les Zouzous »**

Rapporteur : Madame RICARD

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention avec l'association Les Zouzous pour une durée d'un an du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

##### **4. Convention annuelle d'objectifs avec l'association « les Colibris »**

Rapporteur : Madame RICARD

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention avec l'association Les Colibris pour une durée d'un an du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

## **5. Tarif des badges d'accès au Centre Sportif et Culturel**

Rapporteur : Madame RICARD

Le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe le tarif du badge d'accès au Centre Sportif et Culturel « Marcel Pagnol » à 10 €. Dit qu'en cas de perte le coût de renouvellement sera facturé au prix de 10 €.

## **VIE QUOTIDIENNE (Sécurité, Circulation, Eau, Assainissement, Eclairage, Déchets, Transports)**

### **6. Autorisation du port de caméras-piétons pour les agents de la Police Municipale**

Rapporteur : Monsieur AYME

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) et 4 abstentions (R.VILLEVIEILLE, MTh. CADVILLE, M. JUNG, W. HANNON), autorise les agents de la Police Municipale de LA ROQUE D'ANTHERON à porter des caméras-piétons.

## **VIE ECONOMIQUE (Commerce, Artisanat, Entreprises, Agriculture, Emploi, Tourisme)**

### **7. Approbation du rapport d'activités 2017 de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Office Municipal de Tourisme**

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le rapport d'activités de l'exercice 2017 présenté par l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

## **VIE MUNICIPALE (Finances, Urbanisme, Développement Durable, Communication, Relations avec la CPA)**

### **• Finances**

### **8. Reprise anticipée des résultats cumulés de l'exercice 2017 du Budget Principal à intégrer au Budget Primitif 2018**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote, approuve et arrête les résultats tels qu'ils ont été dressés par monsieur le Maire et attesté par monsieur le trésorier payeur. Autorise la reprise anticipée de ces résultats au budget primitif de l'exercice 2018. Affecte la totalité de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement de **524 487.05** euros en excédent de fonctionnement reporté (R 002) compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement.

### **9. Budget Principal de la Commune – adoption du Budget Primitif de l'exercice 2018**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Adopte le Budget Primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

<b>Mouvements réels</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Investissement	<b>8 151 545.11 €</b>	<b>8 151 545.11 €</b>
Fonctionnement	<b>6 718 947.05 €</b>	<b>6 718 947.05 €</b>

Précise que le Budget de l'exercice 2018 a été établi et voté par nature, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle établie en conformité avec la circulaire ministérielle en date du 22 Décembre 1995 (publiée au JO le 24 Avril 1996).

**10. Reprise anticipée des résultats cumulés de l'exercice 2017 du Budget annexe « Village de Vacances du Hameau de la Baume » à intégrer au Budget Primitif 2018**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve et arrête les résultats tels qu'ils ont été dressés par monsieur le Maire et attestés par monsieur le trésorier payeur. Autorise la reprise anticipée de ces résultats au budget primitif de l'exercice 2018. Affecte la totalité du solde cumulé de la section de fonctionnement de -11 447.01 euros en déficit de fonctionnement reporté (D 002).

**11. Budget annexe « Village de Vacances du Hameau de la Baume » - adoption du Budget Primitif de l'exercice 2018**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve le Budget Primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

<b>Mouvements réels</b>	<b>Dépenses</b>	<b>recettes</b>
investissement	29 193.02 euros	29 193.02 euros
fonctionnement	292 840.00 euros	292 840.00 euros

**12. Retrait de la délibération n°08/18 budget annexe du Village de Vacances du Hameau de la Baume**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve le retrait de la délibération n° 08/2018 du 18 Janvier 2018. Approuve la reprise des crédits nécessaires sur le budget annexe 2018 du Village de Vacances du Hameau de la Baume aux chapitres et articles correspondants.

**13. Reprise anticipée des résultats cumulés de l'exercice 2017 du Budget annexe « Abbaye de Silvacane » à intégrer au Budget Primitif 2018**

Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve et arrête les résultats tels qu'ils ont été dressés par Monsieur le Maire et attestés par Monsieur le Trésorier Payeur. Autorise la reprise anticipée de ces résultats au budget primitif de l'exercice 2018. Affecte la totalité de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement de 175 837.37 € en excédent de fonctionnement reporté (R 002) compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement.

**14. Budget annexe « Abbaye de Silvacane » - adoption du Budget Primitif de l'exercice 2018**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve le Budget Primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

<b>Mouvements réels</b>	<b>Dépenses</b>	<b>recettes</b>
investissement	<b>400 101.30 euros</b>	<b>803 283. 61 euros</b>
fonctionnement	<b>465 284.77 euros</b>	<b>523 337.37 euros</b>

**15. Retrait de la délibération n°07/18 budget annexe de l'Abbaye de Silvacane**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve le retrait de la délibération n° 07/18 et la reprise des crédits nécessaires sur le budget annexe 2018 de l'Abbaye de Silvacane aux chapitres et articles correspondants.

**16. Reprise anticipée des résultats cumulés de l'exercice 2017 du Budget annexe « Comptoir-Boutique de l'Abbaye de Silvacane » à intégrer au Budget Primitif 2018**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve et arrête les résultats tels qu'ils ont été dressés par Monsieur le Maire et attestés par Monsieur le Trésorier Payeur. Autorise la reprise anticipée de ces résultats au budget primitif de l'exercice 2018. Affecte la totalité de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement de **58 305.82** euros en dotation complémentaire en investissement (R 1068).

**17. Budget annexe « Comptoir-Boutique de l'Abbaye de Silvacane » - adoption du Budget Primitif de l'exercice 2018**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (24) l'opposition n'ayant pas pris part au vote. Approuve le Budget Primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

<b>Mouvements réels</b>	<b>Dépenses</b>	<b>recettes</b>
investissement	<b>72 500.00 euros</b>	<b>150 026.35 euros</b>
fonctionnement	<b>208 818.00 euros</b>	<b>208 818.00 euros</b>

**18. Modification de l'attribution de compensation de la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le montant révisé de l'attribution de compensation 2018, porté à la somme de 1 440 555 €.

- Marchés publics

#### **19. Publication de la liste des Marchés Publics conclus en 2017**

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, prend acte des marchés conclus en 2017 également disponible sur le site internet de la Commune.

- Urbanisme

#### **20. Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire du Pays d'Aix – avis du Conseil Municipal sur les modalités de collaboration**

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVIEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON), donne un avis favorable sur le projet de délibération du Conseil de Territoire du Pays d'Aix portant définition des modalités de collaboration entre les communes lors de l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix.

#### **21. Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire du Pays d'Aix – avis du Conseil Municipal sur la prescription du PLUi**

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVIEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON), donne un avis favorable sur le projet de délibération du Conseil de Territoire du Pays d'Aix prescrivant l'élaboration du PLUi du territoire du Pays d'Aix.

#### **22. Approbation d'une convention relative à l'instruction des autorisations droit des sols de la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON par le service instructeur du Conseil de Territoire du Pays d'Aix**

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention relative à l'instruction des autorisations droit des sols de la commune de La Roque d'Anthéron par le service instructeur du Conseil de Territoire du Pays d'Aix - Métropole Aix Marseille Provence. Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

#### **23. Approbation d'une convention habitat subséquente sur les modalités d'organisation fonctionnelle entre la Métropole et la Commune – Convention cadre habitat à caractère multi-sites**

Rapporteur : Monsieur SERRUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention Habitat subséquente bilatérale signée avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, à la convention cadre Habitat à caractère multi sites métropolitaine conclue entre la Métropole-Aix-Marseille-Provence et l'Etablissement Public Foncier PACA. Autorise Monsieur le Maire à signer la convention Habitat subséquente à la convention cadre multi-sites et tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

**24. Echange de parcelles entre la commune et la SCI Le Pavillon Chinois dans le cadre de la réalisation des nouvelles digues contre les crues de la Durance**

Rapporteur : Monsieur VANHALST

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'échange sans soulte avec la SCI Le Pavillon Chinois, des parcelles communales AB 64 et AB 67 d'une superficie totale de 4195 m<sup>2</sup> contre les parcelles cadastrées E 2100, E 2102, E 2104, E 2106, E 2108, E 2010 et E 2012 d'une superficie totale de 465 m<sup>2</sup> avec comme disposition particulière la création d'une servitude de passage sur la parcelle AB 67 (future propriété de la SCI Le Pavillon Chinois) et la parcelle AB 55 (propriété de la SCI Le Pavillon Chinois) d'une largeur de quatre mètres et d'une longueur de 146 mètres, au Nord des deux parcelles, le long du Canal de Craponne au profit de la Commune. Désigne l'Office Notarial de La Roque d'Anthéron pour établir l'acte de vente correspondant. Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

• **Ressources humaines**

**25. Contrats d'assurance des risques statutaires – procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance par le CDG 13**

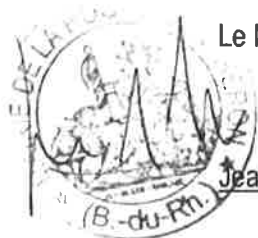
Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le CDG 13 va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984. Dit que pour chaque catégorie d'agents (IRCANTEC, CNRACL), les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules. Dit que ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet du 1<sup>er</sup> Janvier 2019
- Régime du contrat : capitalisation

Les frais exposés au titre du présent contrat groupe représentent 0,10 % de la masse salariale de la collectivité à régler au CDG 13 pendant toute la durée du contrat. Prend acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CDG 13 à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 16 Mars 2018



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

ASSOCIATIONS	Montant proposé par le CLET en € pour 2018	Montant proposé par le Conseil Municipal pour 2018	Montant total proposé pour 2018 (commune + CLET en €)	Votes Conseil Municipal du 15 Mars 2018
FCPE COLLEGE		90,00 €	90,00 €	à l'unanimité
ATOUT COLLEGE		133,00 €	133,00 €	à l'unanimité
ACCUEIL		5 000,00 €	5 000,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés (27), Monsieur HANNON n'ayant pas pris part au vote
la sarabande		1 140,00 €	1 140,00 €	à l'unanimité
don du sang		142,50 €	142,50 €	à l'unanimité
Mains de fées		133,00 €	133,00 €	à l'unanimité
Shop'in la roque	5 000,00 €	1 083,00 €	6 083,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 27 (M. JEAN n'ayant pas pris part au vote)
société de chasse		1 083,00 €	1 083,00 €	à la majorité des voix pour 23 (M. COUSTABEAU n'ayant pas pris part au vote), 1 contre (Mme JUNG) et 3 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, M. HANNON)
L'âge d'or		332,50 €	332,50 €	à l'unanimité
CLUB ES13		332,50 €	332,50 €	à l'unanimité
BOULE ROCASSIERE		2 258,25 €	2 258,25 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON)
ASARD		950,00 €	950,00 €	à l'unanimité
OVALIE		3 610,00 €	3 610,00 €	à l'unanimité
A.M.E		4 061,25 €	4 061,25 €	à l'unanimité des suffrages exprimés (27), M. HANNON n'ayant pas pris part au vote
Tennis club	459,00 €	3 610,00 €	4 069,00 €	à l'unanimité
boxing club	459,00 €	5 130,00 €	5 589,00 €	à l'unanimité
La Roque Volleyball		475,00 €	475,00 €	à l'unanimité
collège Philibert		142,50 €	142,50 €	à l'unanimité
Foyer Rural sports	total général	3 610,00 €	8 835,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 26 (Mme CADVILLE, M. HANNON n'ayant pas pris part au vote)
loyer R ateliers divers		1 900,00 €		
foyer rural fête de la soupe		3 325,00 €		
country roque festival	9 165,00 €	5 448,25 €	14 613,25 €	à l'unanimité
F.I.P		24 802,15 €	24 602,15 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 27 (M. GAILLARD n'ayant pas pris part au vote)
Théâtre du vide	2 411,00 €	3 600,00 €	6 211,00 €	à l'unanimité
CA Contemporain	1 238,00 €	3 610,00 €	4 848,00 €	à l'unanimité
Feetild festival	5 503,00 €	7 507,85 €	18 510,85 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON)
spectacles Noël écoles		3 600,00 €		
festival du livre vivant		1 800,00 €		
fest quator à cordes	6 415,00 €	2 705,50 €	9 122,50 €	à l'unanimité
les camels		3 325,00 €	3 325,00 €	à l'unanimité
La roque en fête		285,00 €	285,00 €	à l'unanimité
Les Minots	3 200,00 €	4 512,50 €	7 712,50 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 23 (Mme RICARD n'ayant pas pris part au vote) et 4 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON)
LES AMS DE V HUGO		2 166,00 €	2 166,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON)
LES AMIS DE J FERRY		2 884,25 €	2 884,25 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON)
PEGUY		1 510,50 €	1 510,50 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON)
CLAUDEL		1 482,00 €	1 482,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 24 et 4 abstentions (M. VILLEVEILLE, Mme CADVILLE, Mme JUNG, M. HANNON)
LES COLIBRIS		139 000,00 €	139 000,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 25 (M. GAILLARD, Mme MARTINOLI, Mme DEFRANCE n'ayant pas pris part au vote)
M F R	35 000,00 €	5 415,00 €	40 415,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 27 (M. JEAN n'ayant pas pris part au vote)
ZOUZOU		113 000,00 €	113 000,00 €	à l'unanimité
les petits pas		400,00 €	400,00 €	à l'unanimité
C C F F		750,00 €	750,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 26 (M. SERRUS, M. AYMÉ n'ayant pas pris part au vote)
AMICALE POMPIER		494,00 €	494,00 €	à l'unanimité
U N C		408,50 €	408,50 €	à l'unanimité
<b>Nouvelles associations</b>				
Arts/guingu 14 Juillet (1.285 €)	total général	1 285,00 €	2 185,00 €	à l'unanimité
Arts/guinguettes festival (450 €)		450,00 €		
arts/guingu Noël (450 €)		450,00 €		
BAD LA ROQUE		400,00 €	400,00 €	à l'unanimité
FUTSAL		300,00 €	300,00 €	à l'unanimité
HANDBALL CONCERNADE		400,00 €	400,00 €	à l'unanimité
LA ROQUE DE LA ROQUE		95,00 €	95,00 €	à l'unanimité
Total commune	avec CLET		439 558,00 €	
<b>Autres budgets</b>		<b>270 708,00 €</b>		
ASA canal du moulin		1 900,00 €	1 900,00 €	à l'unanimité
ASA Craonne	GIG57	1 710,00 €	1 710,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 26 (M. COUSTABEAU, M. ROUSSIER n'ayant pas pris part au vote)
<b>sub exceptionnelles</b>				
C C A S	Aide aux sinistrés	400,00 €	400,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 22 (M. SERRUS, M. GAILLARD, Mme MICHELOTTI, Mme CARELLO, Mme FANTAUZZO, M. HANNON n'ayant pas pris part au vote)
Accueil	Aide aux sinistrés	400,00 €	400,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 27 (M. HANNON n'ayant pas pris part au vote)
Centre ressource Aix	Aide aux sinistrés	200,00 €	200,00 €	à l'unanimité
<b>Budget Abbaye</b>				
P A C		12 500,00 €	12 500,00 €	à l'unanimité des suffrages exprimés 26 (Mme RICARD, M. VANHALST n'ayant pas pris part au vote)
Total budget Abbaye			12 500,00 €	

Commune de La Roque d'anthéron

**Liste des marchés conclus en 2017**

Marchés de travaux :

Procédures de 90 000 à 5 224 999,99 € HT

Objet	Date d'attribution	Attributaires	Code Postal	Montant (€ HT)
16,011 Travaux de VRD Boulevard de la Paix et Avenue de la Libération : Lot 1 : Voirie et terrassement	21/02/2017	EUROVIA	13 594	1 542 563,50
16,011 Travaux de VRD Boulevard de la Paix et Avenue de la Libération : Lot 2 : Réseaux Humides	21/02/2017	GAUDY	5 230	1 046 899,00
16,011 Travaux de VRD Boulevard de la Paix et Avenue de la Libération : Lot 3 : Réseaux secs	21/02/2017	LUMILEC	13 220	712 340,00
16,011 Travaux de VRD Boulevard de la Paix et Avenue de la Libération : Lot 4 : Espaces Verts	21/02/2017	MANIEBAT	13 510	34 999,50
16,014 Travaux de renouvellement, de modernisation, de mise en sécurité et conformité, de maintenance et entretien, des installations d'éclairage public et sportives, d'installations festives et d'illuminations.	05/05/2017	LUMILEC	13 220	Montant maxi annuel 200 000€ HT sur 4 ans

Marchés de fournitures :

Procédures de 25 000 à 89 999,99 € HT

Objet	Date d'attribution	Attributaires	Code Postal	Montant (€ HT)
16,013 Location et maintenance copieurs	01/04/2017	AITEC	83 130	3 192 0,0029 /copie NB 0,029 /Couleur
17,004 Fournitures de signalisation verticale	10/10/2017	LACROIX		20 000 maxi par an sur 4 ans



Procédures de 90 000 à 208 999,99 € HT

Objet	Date d'attribution	Attributaires	Code Postal	Montant (€ HT)
16,001 Fournitures scolaires et pédagogiques	22/06/2017	LACOSTE	84 250	50 000 maxi par an sur 4 ans

Marchés de services :

Procédures a partir de 209 000,00 € HT

Objet	Date d'attribution	Attributaires	Code Postal	Montant (€ HT)
16,010 Assistance technique pour la gestion de la cuisine centrale	07/03/2017	API Restauration	13 590	Repas : 1,28 Centre aéré : 1,65 Gouté : 0,50 Utilisation cuisine : 500/jour Total 95 000/an maxi